

Communiqué de presse du 24 septembre 2018

Les étudiant-e-s sur la place fédérale pour des bourses harmonisées et de meilleures conditions de stages, le mercredi 26.09 de 7h30 à 8h30 !

Ce jour-là, le Conseil national devrait se prononcer sur deux sujets importants pour les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s de Suisse.

Le postulat déposé par Lisa Mazzone « Un panorama exhaustif des stages en Suisse ».

Depuis plusieurs années, la nécessité d'effectuer des stages pour les jeunes diplômé-e-s pour obtenir un premier emploi est de plus en plus marquée dans certains domaines. Seulement, ces derniers ne sont pas toujours suffisamment rémunérés pour subvenir aux besoins de base des stagiaires. L'UNES dénonce fermement ce genre de pratiques qui réduisent à néant les efforts effectués au niveau de l'égalité des chances dans la formation. En effet, les jeunes diplômé-e-s issu-e-s de milieux économiquement défavorisés qui ont pu effectuer leurs études grâce aux bourses ne peuvent pas se permettre d'entrer dans la vie active par des mois, voire des années de stages sous-payés, quand ils ne sont pas tout simplement non payés. Cependant, les stages s'ils sont effectués dans un cadre précis et contrôlé peuvent représenter des opportunités d'enrichissement bienvenues. Seulement aujourd'hui, personne ne dispose d'information précise sur la situation en Suisse. L'UNES invite donc le Conseil national à soutenir ce postulat afin de pouvoir produire, grâce à des données fiables, des réglementations justes et correspondant aux besoins des stagiaires et des employeurs.

Le postulat de la CSEC-N « Harmonisation du système des bourses d'études. L'objectif est-il atteint ? »

L'attribution des bourses d'études en Suisse est une compétence cantonale. Le montant de ces subsides, indispensables aux étudiant-e-s les plus modestes, peut donc fortement varier. Deux étudiant-e-s d'une même haute école, originaires de cantons différents touchent parfois des sommes très éloignées alors que leur situation est identique. Pour remédier à cette situation, un concordat intercantonal sur les bourses visant à les harmoniser a été fondé en 2013. Le postulat de la CSEC-N demande l'établissement d'un rapport pour mesurer l'efficacité de ce système : l'UNES soutient ce postulat et attend avec impatience ces résultats. En effet, la situation actuelle n'est pas acceptable : par exemple, le taux d'étudiant-e-s au bénéfice d'une bourse n'a jamais été aussi bas. L'UNES tient également à rappeler que les bourses d'études sont un investissement rentable. En effet, en allouant aux étudiant-e-s des montants adaptés à leurs besoins, ces dernier-ère-s pourront se former dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, limitant ainsi les coûts à la charge des contribuables.

Des membres du comité exécutif de l'Union des Étudiant-e-s Suisse ainsi que des étudiant-e-s seront présent-e-s pour discuter avec les parlementaires et les journalistes, il est possible d'organiser des interviews.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à : Lionel Burri, membre du comité exécutif : lionel.burri@vss-unes.ch, 0041 78 928 71 68